

Comité de quartier Ouest-Nord

Compte rendu de la réunion du 30 septembre 2010

Prochaine réunion le **mardi 5 avril 2011** à 20h30 à l'école Carnot

*Pour contribuer au diaporama (texte ou photo) ou pour participer au comité d'animation,
contact : jvalin@wanadoo.fr*

Environ 70 personnes du quartier étaient présentes, les 2 élus référents (Isabelle Daeschner, Camille Vielhescaze), Marie-Liesse Duclos, chargée de la coordination des comités de quartier.

1 – Plan Local d'Urbanisme (PLU)

De nombreux participants sont venus au comité de quartier pour parler du PLU.

Les élus rappellent que ce sujet a déjà été abordé plusieurs fois lors des précédentes réunions du comité de quartier. Ils entendent les revendications mais regrettent que cette mobilisation n'ait lieu qu'à trois jours de la fin de l'enquête publique, alors que le processus du PLU est engagé depuis près de 2 ans, que des réunions publiques, ateliers, dispositifs d'information ont été mis en place tout au long de la procédure. Ils soulignent qu'il leur reste la possibilité de s'exprimer dans le cadre de l'enquête publique.

M. Lancel retrace l'historique de l'élaboration du PLU. Il précise que le PLU a été mis en ligne comme cela avait été demandé. L'enquête publique est ouverte jusqu'au 2 octobre 2010. Le commissaire enquêteur remet ensuite à la municipalité un rapport d'enquête publique incluant d'éventuelles recommandations. Puis le PLU est approuvé par le conseil municipal.

Les participants souhaitent qu'à la suite de la remise du rapport du commissaire enquêteur, la municipalité vienne à la rencontre des habitants pour restituer les conclusions de l'enquête et expliquer les suites qui y seront données.

Les participants souhaiteraient également que l'enquête publique soit prolongée.

Les personnes présentes comprennent la nécessité de densification de l'habitat, mais souhaiteraient que cela reste raisonnable et que les hauteurs prévues sur l'avenue Carnot et l'avenue Aristide Briand restent intermédiaires.

Ils s'inquiètent également de ce qui sera prévu en termes d'infrastructures (écoles, collèges, équipements, transports etc.) pour anticiper et accompagner l'augmentation de la population cachanaise. Sur ce point, les élus répondent que les services travaillent dans une logique d'anticipation et de prospective, en lien avec les instances compétentes (conseil général pour les collèges, STIF et RATP pour les transports etc.).

Un participant demande si des expropriations sont prévues. Les élus répondent que la municipalité a fait le choix de ne pas utiliser cet outil jusqu'à maintenant et qu'il n'est pas prévu d'y avoir recours. Ils indiquent également que l'arrivée très probable d'une gare du Grand Paris au lieu de l'actuelle gare Arcueil-Cachan du RER B met l'Etat en capacité de disposer lui-même des outils réglementaires d'urbanisme.

2 – Pôle Arcueil-Cachan

Les travaux sont presque terminés. Un retour en images est projeté par des participants.

Quelques points ont été expliqués :

- L'un des trottoirs sous le pont est condamné, mais conservé car il est indispensable pour

- que les camions restent dans l'axe,
- les potelets surnuméraires qui vont être enlevés,
- l'arrêt minute et les places handicapés vont être réalisés près de l'école Carnot comme prévu.

Remarques des habitants :

- pourquoi n'a-t-on pas mis cette portion en zone 30 ? (un habitant suggère un panneau lumineux qui indique la vitesse quand on passe). Réponse : l'avenue Carnot est en fait déjà limitée à 30 km/h ;
- le muret du trottoir sous le pont est peu élevé, des barrières (type croix de saint André) permettraient d'assurer une meilleure sécurité ;
- pendant les travaux cet été, les déplacements piétons étaient très difficiles et dangereux ;
- trottoir à l'angle de la rue de la Coopérative et de l'avenue Carnot : le passage est trop étroit pour un piéton valide, et a fortiori pour une personne à mobilité réduite ;
- le panneau « sortie d'école » n'est pas bien visible ;
- des stationnements supplémentaires auraient pu être prévus, plutôt que des trottoirs dont la largeur dépasse les besoins en termes d'accessibilité.

3 – Avancées depuis la dernière réunion (cf. diaporama projeté pendant la réunion)

- Suite à la demande du comité de quartier, le muret du grand arbre à la sortie du RER rue de la Gare a été réparé ;
- réfection de la rue de la Liberté ;
- sécurisation de la rue Marcel Bonnet : pose de barrières sous le pont, panneau « sortie d'école »... Le Conseil Général a prévu d'aménager le carrefour avec la rue de l'Espérance (plateau-ralentisseur surélevé) ce qui va permettre de sécuriser ce trajet, qui est notamment emprunté par les élèves du collège Victor Hugo ;
- problèmes qui restent à traiter : enlèvement des poteaux sans fils, poubelles d'Orange sur la voirie, suppression des bornes anti-stationnement rue des jardins, stationnement anarchique dans le quartier (rue des Jardins, rue de la Gare).

4 – Informations diverses

- Les maires des villes desservies par le RER B se sont constitués en association afin d'intervenir auprès des autorités compétentes en faveur d'une meilleure desserte de la ligne B.
- Deux réunions de débat public étaient prévues en novembre : l'une sur le Grand Paris, et l'autre sur l'Arc Express
- Le forum des métiers aura lieu cette année le 18 et 19 mars à l'ENS de Cachan. L'objectif est de permettre à des collégiens et lycéens de découvrir une large palette de métiers à travers la rencontre de professionnels.
- Retour en images sur le stand des comités de quartier au forum des associations qui a eu lieu le 11 septembre 2010.
- Présentation du projet de 3 jeunes du quartier partis au bout du monde, en bateau, en moto, en train, à pied...

5 – Demandes diverses

- nids de poule signalés rue des Lumières
- angle des rues Alphonse Melun et Grange Ory : il y a bien un panneau stop mais pas de marquage au sol, peu de voitures s'arrêtent, ce qui est dangereux
- intérêt des habitants pour la récupération des eaux pluviales, à prévoir à l'ordre du jour de la prochaine réunion